



UNION INTERNATIONALE DES SYNDICATS DE PENSIONNÉS ET RETRAITÉS
(UIS de PeR.) DE LA FÉDÉRATION SYNDICAL MONDIAL (FSM).

POUR LES RESPONSABLES DES SECRÉTARIATS DE L'UIS DE PeR DE LA FSM

Camarades Secrétaires d' :

Organisation ; Finances ; Santé et Sécurité Sociale ; Propagande ; Genre ; Formation Syndicale.

Camarades nous nous adressons à vous afin de tous ensemble pouvoir mettre en fonctionnement les accords du Congrès fondateur de notre UIS, qui eut lieu à Barcelone (Espagne) le 6 février 2014.

Les statuts que nous approuvions à ce moment précisent :

Article 26- Les personnes Secrétaires d'organisation, finances, santé et sécurité sociale, propagande, genre et formation syndicale, auront les attributions et facultés suivantes:

Article 26-1- Le Secrétaire ou la Secrétaire d'Organisation: a) Développer le programme organisationnel et d'affiliation de l'UIS de PeR; b) Informer sur les demandes d'adhésions et de résiliation ainsi que sur le suivi des différentes structures; c) Coordonner les activités des Secrétaires Régionaux.

Article 26-2- Le Secrétaire ou la Secrétaire de Finances: a) Être responsable du fonctionnement économique de l'UIS de PeR; b) Promouvoir des initiatives pour réunir des fonds économiques pour l'UIS de PeR; c) Autoriser le mouvement de fonds en coordination avec le Secrétaire Général; d) Informer le Secrétariat des activités réalisées; e) Informer le Congrès Syndical Mondial du bilan économique de l'UIS de PeR;

Article 26-3- Le Secrétaire ou la Secrétaire de Santé et Sécurité Sociale: a) Réaliser des études sur la santé et d'autres sujets qui concernent aux personnes pensionnées et retraitées, ayant en considération la variable « sexe » ; b) Réaliser des études liées à la protection de l'environnement; c) Réaliser des études et promouvoir des actions en défense de la sécurité sociale; d) Informer le Secrétariat des activités réalisées; e) Coordonner le travail avec les responsables régionaux.

Article 26-4- Le Secrétaire ou la Secrétaire de Propagande: a) Divulguer les campagnes accordées dans les organes dirigeants de l'UIS de PeR; b) Rendre compte des activités réalisées; c) Promouvoir la solidarité de classe avec toutes les organisations syndicales en lutte.

Article 26-5- La Secrétaire de Genre: a) Veiller pour les droits à l'égalité des chances pour les pensionnaires et retraitées ; contre toute discrimination dans leurs droits et

dignité de leur réalité quotidienne, et pour favoriser des initiatives à fin de faire disparaître la division du travail par rapport au sexe ; b) Stimuler des initiatives afin de développer la prise de conscience pour finir avec le machisme, mais aussi pour défendre les droits des femmes et pour l'égalité de genre; c) Promouvoir des actions de lutte face à toute forme de discrimination et violence envers les femmes; d) Développer des campagnes de luttes et de solidarité en défense des droits des femmes ; c) Promouvoir des initiatives pour stimuler des rapports de solidarité et collaboration entre les sexes, face aux actuelles relations d'oppression et hiérarchisation.

Article 26-6- Le Secrétaire ou la Secrétaire de Formation Syndicale: a) Préparer toute sorte d'initiative ou activité pour la formation syndicale; b) Coordonner ces activités avec celles qui promeuvent les Secrétariats Régionaux; c) Aider aux tâches de formation de la FSM.

À cause de l'acuité de la lutte des classes nous devons commencer le plutôt les tâches recommandées par le Congrès aux différents secrétariats ; en échangeant toute correspondance utile pour vos tâches, soit entre vous, mais également avec les signataires de cette lettre.

La première chose que nous vous proposons c'est rédiger un **PLAN DE TRAVAIL GÉNÉRAL, pour chaque secrétariat, pour les 5 ans** d'exercice de votre responsabilité. Ainsi **qu'un Plan Concret pour la première année.**

Ces plans vous devez les envoyer par courrier électronique au Secrétariat Général. Tous les membres de la direction de l'UIS nous pourrons échanger nos opinions par rapport à ces plans par courrier électronique. Et à partir de ce moment-là on passera à les appliquer.

Dans la prochaine réunion de la direction de l'UIS de P et R, prévue pour le mois de mars 2015 à Bahreïn, nous aurons l'occasion de réaliser un premier bilan de votre travail, et d'approuver le Plan pour la deuxième année d'exercice de votre responsabilité.

Les signataires de cette lettre nous restons à votre disposition afin d'aider au succès de votre travail collectif.

¡NOUS ATTENDONS VOS NOUVELLES !

Salutations internationalistes et de classe.

Avril, 2014.

Dimos Koumpouris



Président

Quim Boix



Secrétaire Général

de l'UIS (UNION INTERNATIONALE DES SYNDICATS) de Pensionnés et Retraités (P et R) de la FSM

<http://www.wftucentral.org/?language=fr>
<http://www.pensionistas.info/web/fr>